

LE MAG DES OGECS

L'ACTUALITÉ INDISPENSABLE À LA GESTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

- GRAND ANGLE -

**La liberté scolaire
attaquée :
la République
fragilisée**



ÉDITO

PIERRE-VINCENT GUÉRET

Président de la Fnogec



Liberté d'éducation : on ne lâche rien

Ce numéro le rappelle avec force : **la liberté scolaire est un pilier de notre République**. Mais un principe inscrit dans les textes ne suffit pas. Une liberté privée de ses moyens n'est plus une liberté : c'est une promesse vide. Voilà pourquoi nous ne nous contentons pas de célébrer **la liberté d'éducation – nous nous battons pour qu'elle soit réelle**.

Notre première bataille demeure l'égalité des forfaits communaux. Près d'un milliard d'euros manquent encore à l'appel : un dû, non une faveur. Nos démarches avancent. Notre proposition de loi sur la transparence des forfaits vient d'être adoptée en commission à l'Assemblée nationale. Reste à la faire voter : c'est maintenant, auprès de chaque député, que se joue l'essentiel. La deuxième bataille concerne les élèves « extérieurs », scolarisés hors de leur commune de résidence et trop souvent privés de toute prise en charge.

Mais la liste est longue, et nous la mènerons jusqu'au bout : un forfait d'État insuffisamment revalorisé ; une restauration scolaire subventionnée pour le public, presque jamais pour le privé sous contrat ; un investissement immobilier laissé à notre seule charge, quand nous remplissons une mission de service public ; des postes d'enseignants et des remplacements trop souvent éloignés du « besoin scolaire reconnu ».

Que l'on me comprenne bien : nous ne réclamons aucun avantage indu. Nous demandons que la loi soit respectée partout où elle ne l'est pas, et que l'équité cesse d'être une exception. Car les familles qui nous choisissent ne sont pas des citoyens de seconde zone. Elles ne sauraient payer deux fois – par l'impôt, puis par leurs contributions – un service d'éducation associé au service public. Leur seule participation légitime doit aller à ce qui fait notre caractère propre, à ce supplément et à lui seul.

Plusieurs années de combat nous attendent. La Fnogec les mènera en bon ordre, avec vous, avec les relais de terrain auprès de tous les élus.

Parce qu'une liberté amputée de ses moyens n'est plus une vraie liberté – et que celle-là, nous ne la lâcherons pas.

01

**Recruter des bénévoles :
la Fnogec
vous accompagne avec
un kit clés en main**

04

02

**Grandir avec le vivant :
le regard de Judickaël,
volontaire malgache
en service civique**

05

03

**Grand angle : attaquer
la liberté scolaire, c'est
fragiliser la République**

La liberté scolaire,
une histoire française qui
nous concerne encore

06

La loi Debré : un équilibre
toujours moderne entre liberté
scolaire et service public

08

Ogec : les artisans de la liberté
scolaire

08

Forfait communal

09



04

ÇA SE PASSE EN RÉGION

**Pays de la Loire,
quand la mutualisation
numérique devient
un levier de
performance pour
les établissements**

10

**Sur le terrain,
une dynamique qui
réinstalle la proximité**

11

**L'éducation intégrale
au Lycée Jeanne d'Arc**

12

**Un repère pour piloter
la stratégie numérique
des établissements**

15

Directeur de la publication : Pierre-Vincent Guéret
Comité éditorial : animation du territoire

Crédits photos : animation du territoire, Judickaël Rabotoson, Lycée Jeanne d'Arc de Cessy, Ogec, Fnogec, Shutterstock

Conception :  agencezebra.com

N° ISSN : 2729-4609

Recruter des bénévoles : la Fnogec vous accompagne avec un kit clés en main

Laura Lepia Fnogec

Trouver de nouveaux administrateurs pour faire vivre son Ogec est devenu un véritable défi pour de nombreuses structures. Si le renouvellement des membres du conseil d'administration s'est longtemps appuyé sur la cooptation et les réseaux de proximité, force est de constater qu'aujourd'hui, de plus en plus d'Ogec rencontrent des difficultés à composer ou renouveler leur CA.

Pourtant, les besoins restent les mêmes : assurer la continuité de la gouvernance, apporter de nouvelles compétences, partager les responsabilités et préparer l'avenir.

Quand vous avez besoin d'un salarié, vous lancez un recrutement. Pourquoi en serait-il autrement pour un bénévole ?

Pour vous aider à élargir vos recherches et à faire connaître les missions de l'Ogec auprès de nouveaux profils, la Fnogec met à votre disposition un **kit de recrutement des bénévoles**, accessible gratuitement sur son site.

Cette première boîte à outils a été conçue pour vous permettre de communiquer facilement et efficacement auprès des parents, anciens parents, professionnels, retraités ou toute personne souhaitant mettre ses compétences au service de l'Enseignement catholique.

Vous y trouverez notamment :

- des affiches personnalisables ;
- des flyers prêts à diffuser ;
- des visuels pour les réseaux sociaux ;
- un bloc signature pour vos courriels ;
- ainsi que différents supports de communication à adapter à votre contexte local.

Tous ces outils peuvent être logotés et personnalisés afin de correspondre à l'identité de votre établissement ou de votre Ogec.

N'attendez pas le prochain renouvellement de votre conseil d'administration pour agir : faites connaître votre Ogec, valorisez l'engagement bénévole et suscitez de nouvelles vocations dès aujourd'hui.

Téléchargez le kit de recrutement des bénévoles, cliquez ici



Grandir avec le vivant : le regard de Judickaël, volontaire malgache en service civique



Originaire de Madagascar, Clerc Judickaël Rabotoson a rejoint le Campus La Salle Saint-Christophe à Masseube, dans le Gers, dans le cadre d'un volontariat international en service civique. Une expérience qui lui permet aujourd'hui d'accompagner les élèves dans leur découverte des enjeux environnementaux et du développement durable.

Sa mission s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'écocampus. Au quotidien, il sensibilise les jeunes à la préservation de la planète, aux gestes écocitoyens et aux objectifs de développement durable. Mais au-delà des messages transmis, c'est surtout une manière d'apprendre qu'il découvre et encourage : apprendre en cultivant, en observant, en expérimentant et en vivant au contact du monde vivant.

Arrivé en France à l'automne, Judickaël garde le souvenir d'un accueil chaleureux et d'une adaptation rapide à un environnement pourtant très différent de celui qu'il connaissait. Entre la découverte du froid gersois et quelques surprises linguistiques, comme le mot « poche » utilisé à la place de « sac », il a appris à regarder les différences comme autant d'occasions d'ouverture.

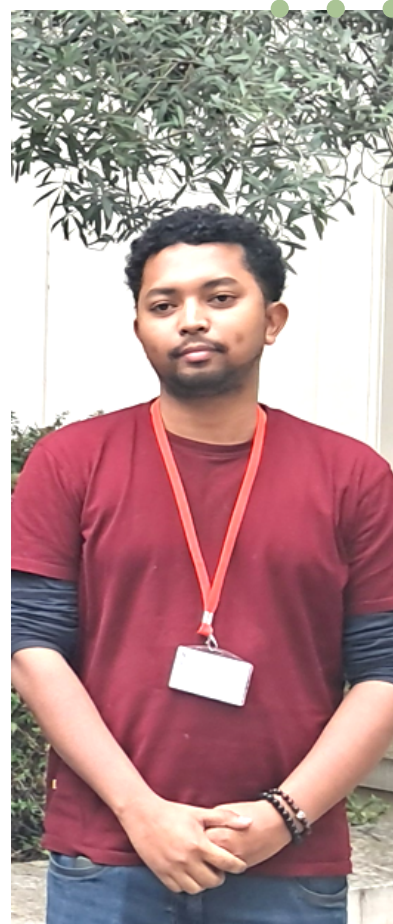
Ce qui le marque particulièrement dans sa mission est la place laissée à l'initiative des élèves.

À l'écocampus, les projets prennent vie grâce à leur implication. Les jeunes ne se contentent pas d'apprendre des notions théoriques : ils imaginent, proposent et concrétisent des actions. Cette démarche favorise des échanges naturels entre les différents niveaux et permet aux élèves de s'approprier pleinement les projets.

Parmi les moments les plus marquants de son engagement, Judickaël évoque avec fierté ces instants où les élèves deviennent eux-mêmes ambassadeurs des bonnes pratiques environnementales. Voir un jeune transmettre spontanément à un autre l'importance d'un geste écoresponsable est, selon lui, l'une des plus belles réussites de sa mission.

Cette expérience lui a également permis de développer sa capacité d'adaptation et sa pédagogie. Il a appris qu'un message simple, transmis au bon moment, peut parfois avoir davantage d'impact qu'une présentation parfaitement préparée. Une leçon qu'il résume à travers l'image du bambou : profondément enraciné dans ses valeurs, mais suffisamment souple pour grandir malgré le vent.

Le service civique est un bien commun : faisons-en ensemble un levier toujours plus fort d'engagement, d'inclusion et d'espoir pour la jeunesse.



Demain, Judickaël souhaite poursuivre son engagement au service de l'environnement et de la jeunesse. Avec la conviction que le volontariat est avant tout une aventure humaine qui transforme durablement le regard que l'on porte sur les autres, sur son territoire et sur soi-même.

Grand angle

Attaquer la liberté scolaire, c'est fragiliser la République

La liberté scolaire, une histoire française qui nous concerne encore

Vanessa Martin Fnocec

La liberté scolaire n'est pas née dans un bureau ministériel. En France, elle s'impose avec Condorcet, traverse ensuite les révolutions et changements de régime, sans qu'aucun ne remette jamais en cause l'idée que le pluralisme scolaire est nécessaire à une société, et qu'à l'inverse son monopole est mortifère. Depuis, elle chemine dans l'histoire comme une idée têtue, parfois bousculée mais jamais effacée. Elle traverse les régimes et les crises sans perdre ce fil essentiel : permettre aux familles de choisir l'éducation de leurs enfants. Cette liberté, souvent discutée, parfois contestée, n'a pourtant jamais cessé d'être un marqueur profond de notre culture éducative.

Au XIX^e siècle, alors que la France cherche encore sa forme et son équilibre, François Guizot impose une école dans chaque commune, tout en laissant une place aux écoles libres.

Quelques années plus tard, Alfred de Falloux élargit encore cette possibilité, et dans les villages, les familles découvrent qu'elles peuvent choisir leur école. Pas contre la République, mais dans la République. C'est là que naît ce dualisme scolaire qui fait aujourd'hui partie de notre paysage : une France qui cherche son unité, mais qui accepte déjà que l'unité ne signifie pas l'uniformité. Cette coexistence, fragile mais féconde, devient peu à peu un trait distinctif de notre modèle éducatif.

La Troisième République, souvent racontée comme l'ère du « tout laïque », n'a pourtant jamais supprimé cette liberté. Jules Ferry voulait, certes, une école publique forte, mais il savait qu'une démocratie se nourrit aussi de pluralisme. Les deux offres, poursuivant le même objectif d'instruire, ont façonné une coexistence parfois tendue, mais avec un équilibre stable. Car même au cœur des débats les plus vifs, l'idée que plusieurs chemins peuvent mener au savoir n'a jamais disparu. Elle ressurgit à chaque génération, rappelant que l'éducation n'est jamais un bloc uniforme, mais un espace vivant où se croisent convictions, projets et aspirations.





En 1959, la loi portée par Michel Debré transforme cet équilibre en pacte durable. L'État finance les classes sous contrat, les établissements s'engagent à respecter les programmes, et les familles peuvent choisir sans être pénalisées. La « guerre scolaire » s'apaise et la liberté scolaire devient un principe républicain stabilisé, reconnu et assumé. Elle cesse d'être un champ de bataille pour devenir un cadre partagé, où chacun trouve sa place. Ce compromis, fruit de décennies de tensions, devient l'un des piliers silencieux de notre système éducatif.

Cette histoire n'est donc pas un chapitre ancien. Pour les Ogec, elle vit dans chaque budget, chaque dialogue avec une mairie, chaque projet immobilier ou chaque recrutement. Elle vit dans la volonté de maintenir des écoles accessibles, ouvertes, enracinées dans leurs territoires.

Elle vit dans l'engagement des bénévoles qui, partout en France, défendent cette liberté non comme un privilège, mais comme un service rendu aux familles. Une liberté concrète, quotidienne, qui se mesure dans la confiance accordée par les parents et dans la responsabilité assumée par les équipes. Elle se lit dans les choix pédagogiques, dans l'attention portée aux élèves, dans la fidélité à une mission qui dépasse les murs des établissements.



La liberté scolaire n'est pas un slogan. C'est une responsabilité. Une flamme transmise depuis plus de deux siècles, que les Ogec continuent de porter, très concrètement, au quotidien. Et tant qu'elle vivra dans ces gestes, ces décisions et ces engagements, elle restera l'un des visages les plus durables de notre République éducative.

Grand angle

Laura Lepla Fnogec

La loi Debré : un équilibre toujours moderne entre liberté scolaire et service public

La loi Debré demeure l'un des fondements de l'organisation scolaire française. Son originalité réside dans un équilibre qui reste aujourd'hui d'une remarquable modernité : garantir à la fois la liberté de l'enseignement et l'exigence du service public d'éducation.

Son principe est clair.

Les établissements privés sous contrat participent à la mission éducative nationale tout en conservant leur caractère propre et leur projet éducatif.

En contrepartie du respect des programmes de l'Éducation nationale, des règles de fonctionnement et du contrôle de l'État, les enseignants sont rémunérés par la puissance publique. Ce cadre permet d'assurer à tous les élèves un même niveau d'exigence académique, quels que soient les choix éducatifs de leurs familles.

La force de ce modèle est de refuser une opposition stérile entre enseignement public et enseignement privé. Les deux contribuent à une même ambition : former les citoyens de demain, transmettre les savoirs fondamentaux et préparer chaque jeune à prendre sa place dans la société.

La loi Debré reconnaît également une réalité essentielle : les familles doivent pouvoir choisir l'établissement qui correspond

le mieux à leurs attentes éducatives. Cette liberté de choix n'est pas un privilège. Elle participe pleinement des libertés publiques qui fondent notre démocratie. Une République confiante n'impose pas l'uniformité ; elle permet la coexistence de projets éducatifs différents au sein d'un cadre commun.

Aujourd'hui, plus de deux millions d'élèves sont accueillis dans l'enseignement privé sous contrat. Chaque jour, ces établissements contribuent à la mission d'intérêt général de l'éducation nationale tout en apportant leur spécificité pédagogique, éducative et humaine.

À travers la loi Debré, la France a fait le choix d'un modèle équilibré, fondé sur la confiance et la responsabilité. Cet équilibre garantit à la fois l'unité du système éducatif et le respect du pluralisme. Il rappelle que la liberté scolaire et l'intérêt général ne s'opposent pas. Ils se renforcent mutuellement.

Dans un contexte où les débats sur l'école sont parfois traversés par des logiques de confrontation, il est utile de rappeler cette évidence : préserver la liberté scolaire, ce n'est pas affaiblir le service public. C'est au contraire défendre une conception exigeante de la République, capable de conjuguer égalité, diversité et liberté au service du bien commun.

Ogec : les artisans de la liberté scolaire

La liberté scolaire ne se défend pas seulement dans les débats publics. Elle se construit chaque jour sur le terrain grâce à l'engagement de milliers de bénévoles Ogec.

En assurant la gestion économique des établissements, en pilotant les investissements, en accompagnant la transition écologique, en favorisant l'inclusion et en veillant à la qualité de l'accueil des élèves, les Ogec rendent possible le libre choix des familles. Leur action donne une réalité concrète à une liberté fondamentale.

Pourtant, cet engagement reste souvent méconnu. Dans un contexte où la place de l'enseignement libre est régulièrement questionnée, chaque responsable Ogec devient aussi un ambassadeur de la liberté scolaire. Expliquer notre mission, témoigner de notre utilité sociale, rencontrer les élus de nos territoires et faire connaître notre contribution à l'intérêt général sont désormais des enjeux essentiels.

La liberté scolaire ne peut être défendue uniquement au niveau national. Elle se protège également localement, grâce à l'engagement de celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Sans l'engagement des Ogec, la liberté scolaire resterait un principe. Grâce à eux, elle devient une réalité pour des millions de familles.

Plus de

4 500

Ogec en France.

Plus de

7 200

établissements accompagnés.

Plus de

2 millions

d'élèves accueillis.

Plusieurs

centaines de millions d'euros

investis chaque année au service de **l'éducation**.



Pays de la Loire, quand la mutualisation numérique devient un levier de performance pour les établissements

Johanne Marciniak Fnogec



Et si la mutualisation permettait aux établissements de s'équiper mieux, tout en dépensant moins ?

C'est le pari relevé depuis plusieurs années par l'URADEL des Pays de la Loire, qui négocie collectivement des offres numériques pour les établissements du territoire.

Une démarche qui produit aujourd'hui des résultats très concrets : en 2025, les achats réalisés via les marchés mutualisés représentent 2,46 millions d'euros et ont permis aux établissements de réaliser plus de 682 000 euros d'économies.

La logique est simple : plus le volume de commandes est important, plus le pouvoir de négociation augmente. « Plus nous avons de volume, plus nous pouvons négocier. Chaque année, nous repartons des quantités commandées pour obtenir de meilleures conditions tarifaires », explique Anthony Mortier, responsable du pôle numérique de l'URADEL.

Contrairement à une centrale d'achat classique, l'URADEL négocie les conditions tarifaires puis met à disposition des établissements des bons de commande simplifiés. Chaque structure reste libre de commander directement auprès du fournisseur, sans lourdeur administrative supplémentaire.

Cette réussite repose avant tout sur une connaissance fine des besoins du terrain. L'URADEL anime un réseau d'environ 130 responsables informatiques représentant près de 200 collèges et lycées.

Initialement centrée sur le matériel informatique, la mutualisation s'est progressivement étendue à des services stratégiques tels que l'assurance cyber, les antivirus, les pare-feu cloud ou encore les actions de sensibilisation à la cybersécurité. Les établissements bénéficient ainsi à la fois de tarifs optimisés et d'une expertise technique mutualisée.

Cette démarche est aujourd'hui ouverte à tous les territoires intéressés. Les Udogec, Urogec souhaitant s'inspirer de ce modèle ou rejoindre certaines dynamiques existantes peuvent se rapprocher de leur animatrice en territoire afin d'échanger sur les modalités de mise en œuvre.

La mutualisation est une clé pour optimiser les coûts dans nos établissements, c'est aussi à travers ce type d'initiative que le mot « réseau » a du sens.

CHIFFRES CLÉS 2025

La mutualisation numérique au service des établissements

ÉQUIPEMENTS COMMANDÉS EN 2025



La force du collectif au service des établissements : plus de volume, plus de négociation, plus d'économies !

Sur le terrain, une dynamique qui réinstalle la proximité



Vanessa Martin Fnogec

Dans le Poitou, l'Udogec a engagé ces derniers mois un travail de terrain pour retisser un lien direct avec les chefs d'établissement et les présidents d'Ogec. Le constat était simple : les échanges à distance, utiles mais limités, ne suffisaient plus à accompagner des équipes confrontées à des responsabilités de plus en plus techniques.

Sous la présidence de Matthias Lecorps, trois rencontres territoriales ont ainsi été organisées, avec l'objectif de remettre du dialogue, de la clarté et du contact humain au cœur de l'accompagnement. Très vite, ces temps d'échange ont montré leur pertinence. Les participants ont pu aborder des questions concrètes, partager leurs réalités locales et obtenir des réponses immédiates sur des sujets parfois sensibles. Une manière de redonner souffle et visibilité à des équipes souvent isolées dans leur gestion quotidienne.

Pour soutenir cette dynamique, chaque Ogec est reparti avec une boîte à outils structurée, comprenant trois documents essentiels : la check-list du Guide opérationnel RH, la check-list Sécurité incendie et le protocole Projet d'investissement. Ces supports visent à sécuriser les pratiques, fiabiliser les décisions et offrir un cadre commun à l'ensemble du réseau.

Ces rencontres ont aussi permis d'identifier des situations nécessitant un suivi rapproché, notamment des retards de paiement de forfaits. Grâce à la proximité retrouvée, l'Udogec a pu intervenir rapidement, mobiliser la solidarité du réseau et avancer les montants nécessaires dans l'attente des renégociations avec les communes concernées. Une illustration concrète de ce que le travail de terrain rend possible.

Au-delà des outils, cette tournée a surtout permis à des Ogec parfois isolés de retrouver un espace d'échange et de légitimité. Plusieurs présidents ont exprimé combien ces rencontres leur avaient apporté une vision plus structurée de leur rôle et un sentiment renforcé d'appartenance au réseau.

Cette dynamique s'inscrit aussi dans une transition importante pour l'Udogec. Après avoir passé la main, Jean-Marie Préault peut regarder le chemin parcouru avec fierté : la relève est assurée, et cette nouvelle manière de travailler montre que le changement, souvent, ouvre de belles perspectives.



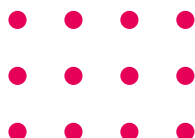


L'éducation intégrale au Lycée Jeanne d'Arc



Célia Ortega Fnogec

Au lycée Jeanne d'Arc de Cessy, l'éducation intégrale n'est pas un concept théorique. C'est une conviction qui irrigue l'ensemble du projet éducatif. Accompagner les jeunes vers la réussite scolaire, bien sûr, mais aussi les aider à grandir, à se connaître, à rencontrer l'autre et à trouver leur place dans le monde : telle est l'ambition portée chaque jour par l'ensemble de la communauté éducative.



Lorsque l'on interroge Mme Tseng, chef d'établissement, et Mme Kedadria, responsable de la vie scolaire, un mot revient avec constance : l'humilité.

« Les réalités des établissements scolaires sont aujourd'hui complexes et exigeantes. Nous faisons ce que nous pouvons, du mieux que nous pouvons », confient-elles.

Arrivées en septembre 2023, elles s'inscrivent dans une dynamique déjà présente au sein du lycée qu'elles souhaitent faire vivre autour d'une conviction simple : faire croître le meilleur de chacun.

Une réussite qui dépasse les notes

Au lycée Jeanne d'Arc, la réussite ne se résume pas aux résultats scolaires.

Il n'y a que dans le dictionnaire que le mot réussite précède le mot travail.

Pour les équipes éducatives, la réussite se mesure également à la capacité des jeunes à développer leur confiance en eux, leur sens de l'engagement, leur esprit critique et leur aptitude à donner du sens à leur existence.

Cette approche s'appuie sur l'éducation intégrale, véritable colonne vertébrale du projet éducatif.

“

Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de réussite académique sans connaissance de soi. Et qu'il n'y a pas de connaissance de soi sans reconnaissance de l'autre.

”

Une phrase qui résume à elle seule l'ambition du lycée : permettre à chaque jeune de découvrir ses talents, de prendre conscience de sa valeur et de construire des relations authentiques avec ceux qui l'entourent.

Grandir dans la relation

Pour les équipes, l'adolescence constitue une période charnière où les jeunes ont besoin d'être accompagnés dans leur construction personnelle.

Créer les conditions de la rencontre, favoriser l'écoute, apprendre à se connaître, découvrir la richesse de l'autre et la beauté de son humanité constituent autant d'enjeux éducatifs majeurs.

Cette démarche passe également par une invitation à l'intériorité et à la spiritualité. Fidèle à sa mission d'établissement catholique, le lycée propose à chacun un chemin de réflexion personnelle, d'approfondissement de la foi ou simplement de questionnement sur le sens de sa vie.

Une communauté mobilisée pour prendre soin

Cette vision se traduit concrètement par de nombreuses actions destinées à soutenir les jeunes dans leur parcours.

Face aux phénomènes de violence verbale, de cyberharcèlement, d'isolement, de mal-être ou d'absentéisme, l'établissement a déployé le dispositif DHM – Désamorçons le Harcèlement Maintenant. Aujourd'hui, 28 adultes formés accompagnent un réseau d'élèves « bienveillants » capables de repérer les signaux faibles et d'orienter leurs camarades vers les bonnes ressources.



Suivez-nous, pour vous abonner à notre Mag





Mais l'accompagnement va bien au-delà grâce à l'engagement de partenaires spécialisés qui enrichissent l'action éducative de l'établissement.

Tutorat, accompagnement psychologique, permanence d'une conseillère conjugale et familiale, espaces d'écoute confidentiels ou ateliers de développement personnel viennent compléter cette dynamique.

« *Personne ne grandit seul* », résume Mme Kedadria.

C'est sans doute là que réside la force du projet porté par Jeanne d'Arc : faire de l'établissement une véritable communauté éducative où chacun trouve sa place, reçoit le soutien dont il a besoin et devient progressivement acteur de sa propre vie.

Et lorsque l'on demande à Mme Tseng quel message elle souhaiterait transmettre aux jeunes comme aux adultes qui les accompagnent, sa réponse emprunte les mots de sœur Emmanuelle :



En avant !



GEMMES

► confiance, empathie

<https://gemmes.org>

accompagne les jeunes dans le développement de leurs compétences psychosociales.

LOG'IN Prévention

► numérique, vigilance, responsabilité

<https://www.login-prevention.fr>

sensibilise élèves, familles et équipes éducatives aux enjeux des réseaux sociaux et du cyberharcèlement.

We Are Lovers

► respect, dialogue, affectivité

<https://wearelovers.fr>

intervient sur les questions de vie affective et relationnelle.

KIMI

► résilience, témoignage, espoir

<https://www.kimi-asso.com/>

sensibilise les jeunes aux conséquences du harcèlement et de l'isolement à travers un message fort : personne ne doit rester seul face à ses difficultés.



Un repère pour piloter la stratégie numérique des établissements

Vanessa Martin Fnogec

Dans les établissements catholiques, le numérique n'est plus un simple outil : il est devenu un enjeu stratégique. Les Ogec le constatent chaque jour. Entre cybersécurité, RGPD, renouvellement du matériel et attentes des familles, il devient indispensable de disposer d'une ligne directrice claire. C'est précisément ce que propose le Label Excellence Numérique, porté par le Campus Saint-Pierre-de-la-Mer et piloté par Stéphane Calvo.

Ce label, déjà adopté par 270 établissements en France, ne se limite pas à une reconnaissance symbolique. Il s'appuie sur une démarche structurée : un diagnostic précis des pratiques, une mise en cohérence avec le projet d'établissement, des visites d'observation et l'intégration dans une communauté nationale engagée dans la même dynamique.

Cette approche permet aux équipes de se situer, de progresser et de partager des solutions éprouvées. Pour les Ogec, cette méthodologie change la donne. Elle remet de l'ordre dans un domaine où l'on a longtemps acheté du matériel avant de réfléchir à son usage. Désormais, c'est l'inverse : le label fournit une trousse à outils pour bâtir des projets pédagogiques solides, puis choisir les équipements qui les servent vraiment. Cette méthode aide à prioriser les investissements, à éviter les achats impulsifs et à inscrire les choix numériques dans une vision durable en lien avec les projets pédagogiques. Grâce aux différents niveaux du label, chaque établissement peut avancer par étapes, en tenant compte de ses moyens et de ses réalités de terrain.

Les distinctions obtenues récemment dans le Tarn et en Gironde, par exemple, montrent que cette démarche est accessible et qu'elle apporte une vraie lisibilité aux efforts engagés. Pour les familles, le label devient un signe de confiance, pour les équipes un cadre stimulant qui valorise les efforts engagés et pour les Ogec, un appui concret pour piloter une transformation numérique qui s'accélère chaque année.

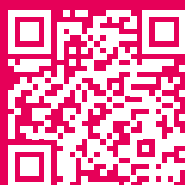
Les prochains rassemblements prévus en 2027 témoignent de l'ampleur d'un mouvement désormais bien installé. Dans un paysage éducatif en mutation, le Label Excellence Numérique s'impose comme un repère : une manière d'organiser, d'anticiper et de donner du sens à une stratégie numérique partagée.



La Fnogec met à votre disposition son **annuaire** officiel des **partenaires**

L'annuaire officiel des partenaires, un outil conçu pour vous permettre de mieux connaître les partenaires référencés et de faciliter leur recommandation auprès de vos Ogec. Cet annuaire recense des partenaires sélectionnés pour la qualité de leurs services et leur connaissance de vos enjeux.

Télécharger l'annuaire



**Fédération nationale
des Ogec**

277 rue Saint-Jacques,
75240 Paris Cedex 5

contact@fnogec.org



www.fnogec.org



SG



**C'EST VOUS
L'AVENIR**

L'impression et la diffusion de ce magazine sont rendues possibles grâce au soutien de Société Générale